Zeitschrift: Eidgenössische Sängerzeitung = Revue de la Société fédérale de chant

Herausgeber: Eidgenössischer Sängerverein

Band: 35 (1971)

Heft: 1

Rubrik: Comité Suisse pour le Renouveau de la Musique à l'école : Programm du Comité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Comité Suisse pour le Renouveau de la Musique à l'Ecole

Programme du Comité

1 *But:*

Renouveau du chant et de la musique à l'école, comme base d'une réelle culture musicale suisse.

2 *Moyens et voie à suivre:*

2.1 Elaboration d'un plan d'enseignement complet et progressif, sur nos bases suisses, allant de l'activité dans les jardins d'enfants et jusqu'au niveau de la maturité, ceci en poursuivant deux buts:

a Epanouissement optimal des dispositions musicales de nos enfants.

b Eveil de leur capacité à se rendre maîtres du courant de musique qui nous entoure et à participer activement à la vie culturelle musicale.

2.2 Elaboration des plans d'étude et moyens d'enseignement correspondants; leur clarté et leur simplicité devront permettre leur utilisation dans les conditions les plus modestes. De plus, ils pourront baser leur action sur les manuels de chant régionaux.

2.3 Recommandations pour une formation adéquate du corps enseignant et pour l'introduction du nouveau plan dans les établissements scolaires actuels.

2.4 Engagement des différentes organisations musicales unies par le présent Comité pour la réalisation de ces buts.

Assemblée des délégués à Zurich

Le samedi 17 avril 1971 aura lieu à la maison des Congrès de Zurich l'assemblée des délégués de la Société fédérale de chant.

La séance commencera à 10 h. 30 et sera interrompue à 13 h. par un repas en commun. Immédiatement après, les délibérations reprendront.

Le point important à traiter sera le règlement pour la Fête fédérale de 1973 à Zurich. Ce règlement sera soumis aux voix. Le Comité central et la Commission de musique en ont élaboré un projet totalement nouveau qui tient compte des desiderata exprimés à divers niveaux. Il sera remis aux sections assez tôt pour être discuté avant l'assemblée.

Les délégués auront également l'occasion de visiter l'emplacement où se déroulera en partie la fête de 1973.

La vie dans nos sociétés

23 sociétés romandes font partie de la SFC, or en une année je n'ai reçu que deux communiqués à insérer, c'est trop peu. Cela signifie-t-il que nos chorales se désintéressent de notre Revue? On peut se le demander.